



17N026

# Réunion des délégués du Personnel du 20 Avril 2017

**Question :** Tous les postes à pourvoir n'apparaissent pas dans la BEI, quelle en est la raison ?

**Réponse :** Tous les postes sont bien dans la BEI, excepté quelques postes proposés directement au niveau des services.

**Commentaire CGT :** Qui a dit que la « côte d'amour » ou le « coup de piston » n'existaient plus ??????????????

**Question :** Peut-on mettre les coefficients associés pour chaque emploi ainsi que les perspectives d'évolution dans la BEI ?

**Réponse :** Les emplois sont consultables par tout public, pour certaines personnes extérieures le coefficient ne veut rien dire. Par contre, il faut se rapprocher de Sylvie Guillaudeau, qui s'engage sur la confidentialité, pour plus d'informations sur le poste convoité.

**Commentaire CGT :** La confidentialité reste de mise ! ! ! !

**Question :** Quel est le nombre de personnes minimum pour assurer une rotation d'astreinte au cours d'un même mois au sein d'un service ?

**Réponse :** Suite à l'accord sur les astreinte, il y a une astreinte toutes les 5 semaines sauf exception qui doit faire l'objet d'une information en CE.

**Commentaire CGT :** la réalité constatée est tout autre et pourtant aucune information n'est passée en CE. C'est quand même bizarre.....

**Question :** Nous demandons que soit réalisée la mise à jour des congés conventionnels sur web drh.

**Réponse :** Suite à la question, la mise à jour a été effectuée.

**Question :** Les managers demandent la rehausse de 10 euros de la prime de pénibilité qui a été transférée sur leur complément individuel.

**Réponse :** La question n'est pas du domaine de cette instance, la demande a été remontée à Mr Genu.

**Commentaire CGT :** D'après la direction, en devenant manager le salarié ne fait plus de travail pénible. Pourtant nous constatons de plus en plus de managers sur le terrain pour pallier bien souvent au manque d'effectif. Il suffirait tout simplement que M. Genu sorte de son bureau pour aller sur le terrain.....il le constaterait de lui-même.

**Question :** les intérimaires demandent à connaître les modalités des contrats intérim chez Randstad ainsi que leurs durées.

**Réponse :** Les contrats intérim peuvent aller sur une durée maxi légale de 18mois avec pause d'un tiers de la durée après cette période légale pour remplacer un salarié absent ou pour surcroit d'activité, bien que ce dernier motif devrait disparaître car la direction vise la marche à 100% au lieu des 90% actuels.

**Commentaire CGT :** Deux sons de cloches à la direction, d'un côté, on parle de période renouvelable et de l'autre (en CE) d'une période de 18mois non renouvelable qui croire ??????????????

**Question :** Y aurait-il des CDI randstad sur le site de dunkerque ? Si oui, combien et quelles seront leurs missions ?

**Réponse :** Non mais oui : il y a 5 CDI Randstad (4 sur le site de Dunkerque et 1 sur le site de Mardyck) ce sont les recruteurs de l'implant intérim mais pour l'instant il n'y a pas de CDI intérimaire sur le site.

**Commentaire CGT :** La CGT veillera à ce qu'il n'y a pas d'abus sur le recours au travail précaire.

**Question :** Nous demandons à la direction d'émettre un flash concernant les dates d'inscription à la formation « préparation à la retraite ».

**Réponse :** Pour la direction, tous les managers sont au courant des dates de formation et chaque salarié doit aller au service paye pour avoir les informations nécessaires.

**Commentaire CGT :** Après avoir insisté, un flash sera envoyé au personnel avec les dates des formations, on y veillera.....

**Question :** Quels sont les impacts sur les primes IRE, ancienneté, etc. pendant le congé parental ?

**Réponse :** Pendant la période de ce congé, le contrat de travail est suspendu, donc, il y a un impact sur les primes d'intéressement et sur l'ancienneté

**Commentaire CGT :** il s'agit là, d'une incitation à ne pas prendre « le congé parental ».....

**Question :** Les salariés souhaitent que les référentiels emplois soient consultables sur MYHR.

**Réponse :** Cela n'est pas prévu via MYHR. Il existe déjà des référentiels consultables sur speeder et une réflexion est en cours pour les rendre consultable sur SAP.

**Commentaire CGT :** Tous les salariés n'ont pas accès à speeder.... Et pourtant chaque salarié doit connaître son référentiel emploi..... Chercher l'erreur.....

**Question :** Les salariés demandent des éclaircissements sur les commissions de validation, à savoir :

Les dates des commissions, Les membres qui les composent, Le fonctionnement de ces commissions, Combien de passage accepté, Un retour clair, Les motivations de refus de passage

**Réponse :** A mataglo, 2 commissions de validation par an ( 1 en janvier et 1 en septembre) avec la maîtrise, RTO, MOP, PMP et assistant d'unité qui étudient les compétences manquantes de chaque personnes pour leurs évolutions pour présentation lors de l'EP. Des commissions peuvent être demandées toute l'année par le manager. Aux HFX, seul le nombre de commission change, les compétences sont étudiées à chaque réunion par le chef de poste (6 par an) et le fonctionnement est pareil que mataglo

**Commentaire CGT :** On essaye d'harmoniser les primes au niveau AMAL , et on arrive déjà pas à harmoniser un fonctionnement au sein d'un même département.....C'est un comble !!!

**Question :** Suite à la question 23 des DP du 23/02/2017, où en est-on de la demande du service concernant la second badge portuaire et usine pour le personnel de Mataglo ?

**Réponse :** Refus catégorique du service sécurité de l'usine

**Commentaire CGT :** Pour travailler correctement c'est un non catégorique, heureusement qu'on ne parle pas d'argent.....

**Question :** Le référentiel « *opérateur de conduite* » qui devrait être présenté en septembre 2016 est -il terminé ? Si oui, quand sera-t-il présenté aux salariés ?

**Réponse :** Il n'est pas fini, il sera adapté à la nouvelle organisation (EIO)

**Commentaire CGT :** Pourtant seule la maintenance est concernée par ces changements, nous sommes donc repartis pour 2 ans !!!!!

**Question :** Le personnel demande que le délai de retour des entretiens professionnels soit respecté.

**Réponse :** Un rappel a était fait.

**Question :** De nombreux salariés n'ont pas connaissance de leur référentiel emploi, quelle en est la cause ?

**Réponse :** Pour toutes informations, voir avec le DRH François Magnier

**Commentaire CGT :** la direction s'accorde à dire qu'on ne devrait plus poser ce genre de questions..... c'est à se demander comment est appliqué ACAP2000 à l'Acierie.....

**Question :** Nous demandons la date de mise en service de la machine d'Ebange.

**Réponse :** La mise en service est prévue en juillet 2017

**Commentaire CGT :** Le délai précédent était pour Avril, on arrive à juillet.....à suivre ..... nous resterons vigilants

**Question :** Où en est-on de l'avancée du groupe de travail pour les sièges des locotracteurs ?

**Réponse :** Les sièges à l'essai se sont avérés pas fiable au bout de quinze jours. Nous relançons un nouveau groupe de travail sur le sujet.

**Commentaire CGT :** Le groupe de travail va devoir se reformer et repartir sur une nouvelle étude. Le retour qu'avait fait la CGT sur le terrain après avoir sondé l'ensemble des conducteurs et accrocheurs s'avère exacte. Pourtant la direction donnait un avis favorable des équipes, information remontée, soit disant par les chefs d'équipe.

Malheureusement et une fois de plus, il n'est pas tenu compte de l'avis du salarié.